

**MAIRIE**  
**de**  
**CROISY SUR EURE**

**DELIBERATION**  
**REUNION DE CONSEIL DU 05 MAI 2017**

Le cinq mai deux mil dix-sept, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

**Étaient Présents :** Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Julie TACCOEN.

**Étaient absents :** Ariane de LAVILLEON, donne pouvoir à Jean Michel de Monicault, Eulalia LABARRE.

Julie TACCOEN a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 29/04/2017

Date d'affichage : 29/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

- 1) **Approbation du compte rendu du 07 avril 2017 à l'unanimité.** Un point d'explication est demandé par Marie Annick, sur le versement d'une subvention au Secours Catholique. En effet, la règle est de ne pas verser aux associations nationales. Les membres du conseil précisent que cela avait bien été voté et que cette subvention est attribuée à une antenne locale, celle d'Houlbec Cocherel qui œuvre sur le secteur de Pacy.
- 2) **Urbanisme,**
  - A. **Taxe d'aménagement :** Il nous faut reprendre la délibération du 2 mars 2017 suite au courrier de la Préfecture. En effet, cette délibération est entaché d'illégalité, compte tenu que nous avons dissocié l'exonération de la taxe d'aménagement pour les locaux à usage industriel et ceux à usage artisanal. De par le règlement du code de l'urbanisme, ces deux catégories de locaux sont indissociables. Le maire demande au conseil de re-délibérer sur ce point.

Le conseil vote l'annulation de la délibération du 07 avril 2017 et décide d'attendre le mois de septembre pour décider et délibérer sur ce point. Le conseil devra se prononcer seulement avant le 30 novembre 2017.

## B. Bilan trimestriel du traitement des permis d'urbanisme par la SNA (voir dossier SNA)

Le maire présente le dossier au conseil qui se résume aux dépôts de 402 dossiers entre janvier et mars 2017, dont 297 déposés sur le territoire de Seine Normandie Agglomération. Aucun dossier concernant Croisy sur Eure n'est comptabilisé. Compte tenu de la capacité de traitement des dossiers, les dossiers risquent de ne pas être totalement traités et certains dossiers pourraient être acceptés par accord tacite. Le conseil demande à ce qu'une analyse précise de la conformité des dossiers par rapport à notre PLU soit réalisée avant envoi à la SNA.

## C. Demande à Croisy en cours d'instruction. 1 : DP de Jacky Le Ray

### 3) Délégation de signature à Julie Leroy pour l'état civil à prendre.

Le conseil vote à l'unanimité la délégation de signature pour les actes d'état civil à Julie LEROY. Le maire établira un arrêté.

### 4) Prolongation du contrat à durée déterminée de Catherine de Monicault :

Le conseil vote à l'unanimité la prolongation du contrat à durée déterminée de Catherine de Monicault pour un mois.

### 5) Fleurissement.

Le point sur ce chapitre est le suivant :

- Aménagement de la place terminé : il faut maintenant attendre que le gazon pousse et que les hortensias fleurissent.
- Fleurissement du Haut Croisy : le retour du sondage réalisé est satisfaisant (13 réponses sur 23 ont été données) :

Suspentes							
NOM	mats « corrects »	mat « suffisant »	mats « mal placé »	mat « proposition »	château d'o « plaisants »	château d'o « incongrus »	château d'o « pas renouveler »
FOUCRIER	1	1	0		1	0	0
LE SAUX	0	0	1		1	0	0
DUMERAIN	0	0	0	Manque 1 entre 8 et 10	0	0	1
CZERNIAKOWSKI	1	0	0		1	0	0
DESCHAMPS	1	0	0		1	0	0
SOULEYRE	1	0	0		0	0	0
SEIGNER	0	0	1		0	0	0
DELAVILLEON	1	0	0		0	0	1
SABOURIN	1	0	0	Manque 1 suspente arrivée vaux	0	0	1
CARRIERE	0	1	0		1	0	0
PEAN -LEGUT	1				1		
RAGACHE G	1						1
LERAY Cécile	1				1		
<b>total</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>6</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
La position des suspentes et leur nombre sont corrects pour la majorité.					Les suspentes sur le château d'eau semblent convenir à la majorité (Plaisants). Le jury n'a pas cet avis.		

<b>Couverture du château d'eau</b>			
	Couv « vigne vierge »	Couv « peinture »	Couverture « proposition »
total	9	6	Le choix de planter de la vigne vierge est retenu à la majorité.
<b>Aller plus loin dans l'aménagement de la mare</b>			
	M oui	M non	M « proposition »
total	7	5	Le "oui" pour l'aménagement de la mare à faible coût l'emporte. Le problème est cependant technique car le bord de la mare est très étroit. Le devis pour planter des plantes couvre sol se monte à plus de 1000€. Accord cependant pour remplacer les arbustes (voir quels especes resistants ?) : plantation en novembre
<b>Aménagement le long du Hangar, Jachères</b>			
	H oui	H non	H « proposition »
total	10	3	Le oui pour un aménagement du long du hangard l'emporte. Mais, la solution ne peut être réalisée sans l'accord du propriétaire. Ce dernier, comme une certaine majorité des habitants du haut Croisy est pour conserver une culture de jachères.
<b>Aménagement Entrées du Hameau</b>			
	EH oui	EH non	EH « proposition »
total	9	4	La majorité souhaite un aménagement plus fourni aux entrées du Hameau. Les propositions faites sont pauvres et difficiles à mettre en oeuvre, compte tenu de l'étroitesse des bordures de route. Seule la mise en place de bacs à fleurs pourrait être retenue avec un souci de protection contre les nuages d'épandage de produits phyto qui pourraient nuire aux plantations.

- Plantations des jardinières et suspentes terminées : leur installation aura lieu dès que les saints de glace seront passés. Un système de ventilation a été installé pour éviter la condensation et le pourrissement des plantes.
- Réaménagement du massif du rondpoint du messie : la décision a été prise de refaire le massif avec plantation de ce qui était récupérable de l'ancien massif. A été réalisée la plantation complémentaire de 15 rosiers buissons, et plantation de 4 fuchsias. (283 € TTC)
- Plantation des massifs à partir du 15 mai (livraison des plants le 13 mai)
- Balayage et nettoyage des trottoirs et caniveaux ont été réalisés semaine 16. Satisfaction du conseil.
- Passage du jury de secteur semaine du 19 juin au 24 juin, puis du 19 au 21 juillet le jury départemental et enfin début septembre pour le jury régional.

Le conseil conforte les grandes lignes qui seront présentées au jury. La graine de jachère va être fournie dans 1 semaine et pourra être distribuée aux habitants qui le souhaitent.

#### 6) Avancement des investissements :

- A. Jardin du Souvenir :** pour rappel, la facture de Graminond était payable en 3 fois. Il nous faut payer en 2017 le deuxième tiers ce que nous avons oublié de programmer dans notre BP 2017. Une décision de modification (DM) s'impose.

Vote d'une Décision Modificative : l'ensemble du conseil vote à l'unanimité l'ouverture d'une ligne en investissement pour le paiement de la facture de Granimond :

- Compte 2151140 – 2 250
- Compte 2313 + 2 250 €

- B. Mise en conformité des bâtiments communaux pour l'accessibilité aux handicapés :** le dossier FIPFHP est presque terminé ; restent la justification des travaux de l'allée en béton désactivé et la facturation des travaux d'électricité.
- C. Place de la mairie :** reste l'allée en béton désactivé à réaliser et à facturer. La planification des travaux par S Plourde est prévue semaine 19.
- D. Trottoirs devant la mairie et aménagement devant l'église :** attente de l'accord de subvention amendes de police. Il nous a été notifié l'accord de la subvention d'Hervé Maurey (aide parlementaire).
- E. Radars pédagogiques (Boursin) :** l'accord a été notifié. Une convention de mandat portant réalisation d'aménagement de sécurité sur route départementale, entre le conseil départemental de l'Eure et la mairie va être signée.

Le conseil après lecture et délibération, donne son accord sur la convention et donne pouvoir au maire de la signer.

- F. Four à pain :** retour favorable du dossier de la commission technique. Il doit être validé par la Commission exécutive en début juin pour permettre le démarrage des travaux. La SNA est d'accord pour nous attribuer également une subvention de 20% du montant des travaux. Un dossier va être constitué. Cela va peut-être rallonger le délai de démarrage des travaux.

Le conseil vote à l'unanimité pour que le maire rédige le dossier et le négocie avec la SNA.

**G. Signalisation de la mairie :** une première demande de devis a été faite : elle n'est pas satisfaisante d'un point de vue du coût et de l'esthétique. D'autres sont en cours et je vous présenterais les projets le 5 mai. **En attente de devis.**

Date de l'inauguration : le conseil de positionne en faveur d'une date au mois de septembre prochain.

Le Maire,

Jean Michel de Monicault

